



# 21 points de collecte de sapins de Noël à Limeil-Brévannes

Suite au succès rencontré pour la première édition, la Ville de Limeil-Brévannes propose à nouveau aux Brévannais de déposer leur sapin dans des points de collecte installés dans tous les quartiers de la commune.

Dès le 3 janvier jusqu'au 20 janvier 2022, il sera possible de venir déposer son sapin de Noël dans l'un des 21 points de collecte mis à disposition de tous les habitants.

Il n'est pas autorisé de mettre son sapin devant chez soi avec **ses ordures ménagères**, il ne sera pas collecté.



## La Ville recycle votre sapin de Noël !

Les sapins seront transformés en broyat et serviront à pailler les espaces verts de la commune.

La carte des points de collecte est disponible sur notre site [www.limeil-brevannes.fr](http://www.limeil-brevannes.fr) et nos réseaux sociaux Ville de Limeil-Brévannes.

